

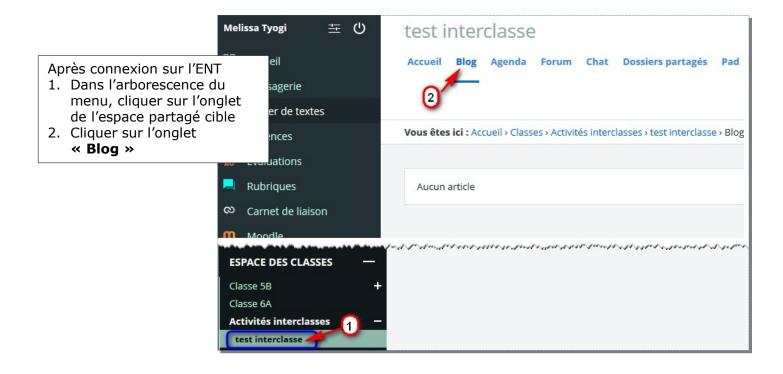


## Rédacteur d'un espace partagé : Utiliser le service « Blog »

Le service « Blog » permet au rédacteur d'un espace partagé de mettre en ligne des articles.

✓ Prérequis : Le gestionnaire de l'espace partagé doit ouvrir le blog de l'espace partagé

## #1 - Accès au service « Blog » d'un espace partagé



## #2 - Créer un article

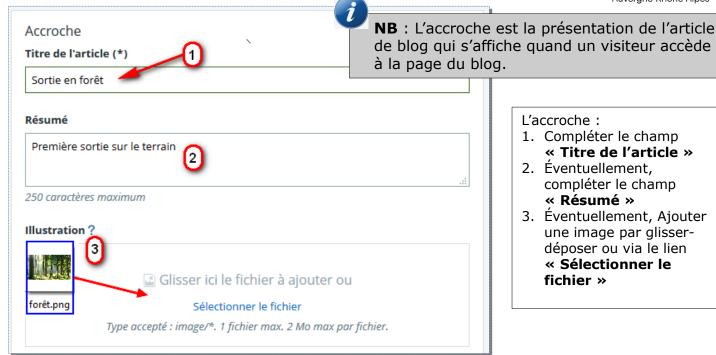


1. Cliquer sur le bouton « Créer un article »









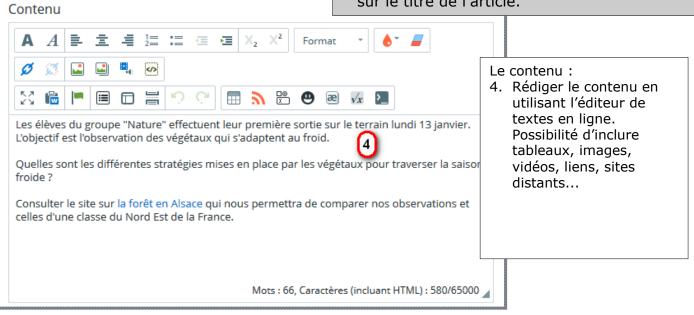
L'accroche:

- 1. Compléter le champ « Titre de l'article »
- 2. Éventuellement, compléter le champ « Résumé »
- 3. Éventuellement, Ajouter une image par glisserdéposer ou via le lien « Sélectionner le fichier »





**NB** : Le contenu est le développement de l'article qui s'affiche quand le visiteur clique sur le titre de l'article.





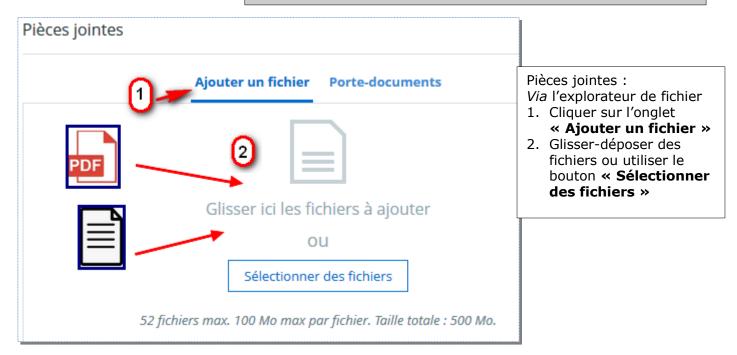
Page 2 sur 4

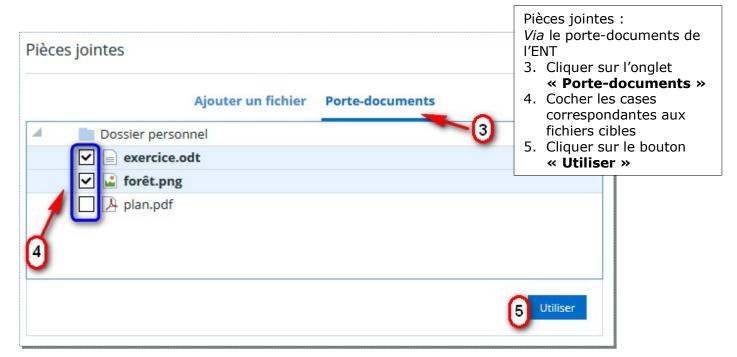






**NB**: Des fichiers peuvent être joints à l'article depuis l'explorateur de fichier ou du porte-documents de l'ENT. Ils seront proposés en téléchargement.





6. Cliquer sur le bouton **« Enregistrer »** pour valider les paramétrages et modifications











## #3 – Paramétrages complémentaires

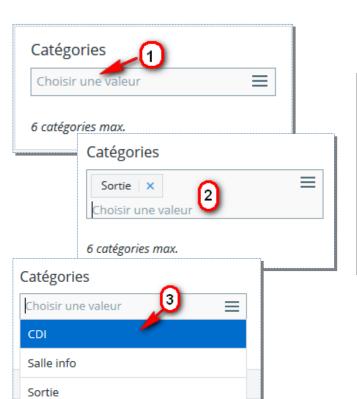


**NB**: Des paramètres permettent l'alimentation des filtres pour simplifier la navigation parmi les articles du blog ; notamment le filtre « Catégories ».



Le rédacteur peut choisir l'un des trois statuts proposés :

- Cliquer sur le bouton radio « En ligne » pour rendre accessible l'article à la publication
- Cliquer sur le bouton radio « Horsligne » pour suspendre l'accès à l'article
- Cliquer sur le bouton radio « Temporaire » pour paramétrer une période de temps pendant laquelle l'article est accessible



Le rédacteur peut définir une ou plusieurs catégories associée(s) à l'article permettant un tri des articles sur la page d'accueil du blog :

- Cliquer dans le champ « Choisir une valeur » et renseigner le champ
- Appuyer sur la touche « Entrée » de l'ordinateur
- Si des valeurs sont déjà paramétrées
- Cliquer sur le champ « Choisir une valeur » puis cliquer sur un item proposé



Le rédacteur peut autoriser ou non les commentaires sur l'article :

- Cliquer sur le bouton radio « Pas de commentaires » interdit les commentaires
- Cliquer sur le bouton « Avec modération » permet au modérateur de prendre connaissance du commentaire avant publication
- Cliquer sur le bouton « Sans modération » permet la publication immédiate du commentaire



